



Audit énergétique

LA RÉHABILITATION THERMIQUE : UN DÉFI DE TAILLE !

L'audit énergétique, ou audit Th-CE-ex, constitue l'un des maillons essentiels préalable à la mise en oeuvre des projets de réhabilitation. Mais cet enjeu n'est pas seulement énergétique et environnemental, il est également économique (diminution des charges) et social (confort, bien-être).

ERESE, fort d'une longue expérience dans le domaine des projets d'amélioration de bâtiments existants, est qualifiée pour réaliser votre étude thermique réglementaire selon la méthode de calcul TH-CE-ex.

Vous disposerez ainsi d'un **audit complet**, véritable outil d'aide à la décision comprenant **une analyse approfondie de la performance énergétique et de la vétusté de vos équipements et des préconisations de solutions d'efficacité énergétique à mettre en œuvre.**

NOS OBJECTIFS

Vous accompagner dans la recherche d'économies d'énergie et la maîtrise de vos consommations, dans le respect de la réglementation thermique.

CONTACTEZ-
NOUS



pour vous appuyer sur notre expertise et bénéficier d'analyses et de recommandations garantissant la performance énergétique de vos bâtiments,

01 40 75 52 10 - contact@erese.fr

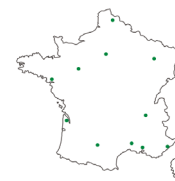
+ DE 200

CLIENTS

4000

INSTALLATIONS
ÉNERGÉTIQUES
SUIVIES PAR AN

11 AGENCES





En 4 grandes étapes, nous vous accompagnons dans la mise en place de votre audit énergétique.

Proposition de solutions d'amélioration de la performance énergétique (généralement au nombre de 3) et préconisations de solutions de financement vous permettant ainsi de quantifier l'énergie économisée et évaluer le gain financier des usagers.

1



RECUEIL DES DONNÉES

nécessaires à la réalisation de l'audit : les plans des bâtiments, les surfaces, les différents contrats de fourniture d'énergie, les factures de chauffage et d'eau chaude sanitaire...

2



EXAMEN APPROFONDI DES BÂTIMENTS

avec **une analyse des installations** (chauffage, ventilation, climatisation...) et de l'état existant du bâti (mur, plancher, plafond, menuiseries...).

3



EXPLOITATION ET TRAITEMENT DES DONNÉES

recueillies sur site dans un logiciel de calcul thermique réglementaire TH-CE-ex : calculs et interprétations, indication des consommations énergétiques du bâtiment. La cohérence de la simulation est vérifiée grâce au moteur de calcul comportemental du logiciel.

Préconisations de travaux adaptés aux caractéristiques propres de chaque bâtiment (température de confort, perméabilité à l'air, isolation dégradée, ...).

4



MISE EN ÉVIDENCE DES AMÉLIORATIONS À ENVISAGER

pose d'une isolation par l'extérieur, remplacement des menuiseries, installation d'une ventilation mécanique...)

PLUSIEURS ÉTUDES PEUVENT VENIR COMPLÉTER L'AUDIT ÉNERGÉTIQUE

- **Optimisation** des achats d'énergie
- **Amélioration des conditions d'exploitation** avec la renégociation des contrats de maintenance
- **Définition** du programme de travaux retenu
- **Suivi et réception** des travaux
- **Instrumentation et suivi** de la performance d'exploitation

Ils nous font confiance



ERESE, qualifié



ERESE, membre de



www.erese.fr

